

COMPÉTITION CTV BEST IN SHORTS

Date limite: vendredi 12 juillet 2024 à 16h30

Cinéfest Sudbury, le Festival international du film, accepte présentement les soumissions de films pour la compétition de courts métrages CTV Best in Shorts 2024.

Tous les films inscrits seront jugés selon la qualité, l'originalité, la réalisation technique et le contenu. Les œuvres de fiction, les documentaires, les films d'animation et les vidéoclips musicaux sont admissibles. Les films des finalistes seront présentés en salle, devant public, lors de la 36e édition de Cinéfest Sudbury. Par la suite, des prix en argent seront remis lors d'une cérémonie à cet effet.

CTV Best in Shorts

Catégorie Ouverte:

Premier prix : 1 000 \$ Deuxième prix : 500 \$

Catégorie Étudiante (niveau postsecondaire):

Premier prix : 1 000 \$

Catégorie Étudiante (niveau secondaire):

Jusqu'à 1250 \$ seront remis par le jury aux élèves du secondaire qui démontrent un talent remarquable dans les genres suivants: animation, documentaire, cinéma expérimental, vidéoclip musical et/ou fiction.

Prix Meilleur film du Nord:

750 \$ seront remis au ou à la cinéaste ayant produit le film qui reflète le mieux certains aspects de la réalité nord-ontarienne et qui amène les gens à revoir leurs valeurs et leurs convictions concernant l'environnement, la santé, les comportements ou les changements sociaux.

** En partenariat avec l'Ontario Youth Film Festival (OYFF), les films inscrits et admissibles (d'une durée de cinq minutes ou moins) seront également inscrits à cette compétition à l'intention des élèves du secondaire de toute la province. Si le participant est âgé de moins de 18 ans, un parent ou un tuteur doit signer le formulaire d'inscription en son nom.*

RÈGLEMENTS

- La compétition est ouverte à tous les cinéastes résidant dans le Nord de l'Ontario, sauf toute personne étant ou ayant été: (i) dirigeant ou employé de Cinéfest Sudbury, le Festival international du film; (ii) commanditaire de la compétition CTV Best in Shorts (y compris les sociétés affiliées, filiales, franchisés, agences de publicité/promotion et fournisseurs de services); (iii) membre de la famille immédiate d'un membre du personnel ou d'un commanditaire de la compétition CTV Best in Shorts (mère, père, sœur, frère, fille, fils ou conjoint), peu importe où la personne habite; ou (iv) domiciliée avec une telle personne, qu'elle soit liée ou non.
- Pour être reconnu comme cinéaste nord-ontarien, la personne doit: (i) avoir sa résidence principale dans le Nord de l'Ontario et/ou avoir vécu dans la région pendant au moins 10 ans.
- Dans le cadre de cette compétition, un cinéaste est défini comme étant le responsable (ou réalisateur) du court métrage.
- Un projet de niveau postsecondaire est défini comme étant un projet (film) réalisé alors que le participant est dûment inscrit à un établissement postsecondaire (le film doit être soumis alors que le participant étudie à cet établissement ou moins d'un an après l'obtention de son diplôme ou la fin de ses études).
- Un projet du niveau secondaire est défini comme étant un projet (film) réalisé alors que le participant est dûment inscrit à une école secondaire.
- La durée du film soumis ne doit pas dépasser 15 minutes (y compris les génériques du début et de la fin).
- Le ou la cinéaste doit fournir une copie (fichier) du film en haute résolution (1080p ProRes, .mp4 ou AVI) sur un dispositif de stockage de données (clé USB, disque compact, etc.) ou dans un dossier numérique sur média accessible par ordinateur (les copies et/ou disques numériques ne seront pas retournés, sauf s'il y a demande précise à cet effet; les instructions pour le retour doivent être indiquées clairement en pièce jointe au courriel).
- Si le film est sélectionné pour la séance des finalistes, Cinéfest Sudbury créera un DCP à partir de la copie numérique fournie pour la soumission. Les finalistes désirant créer leur propre DCP ou fournir une nouvelle copie numérique doivent le faire avant le 2 septembre 2024. Le seul format de projection pour la compétition est DCP.
- Les participants peuvent soumettre plus d'un projet. Toutefois, ils ne seront admissibles qu'à un seul prix en argent.
- L'aide professionnelle, pour tous les films soumis, doit être limitée à la consultation. Bien que l'utilisation d'équipement de montage vidéo professionnel soit acceptable, les participants ayant fait appel aux services (rémunérés ou bénévoles) d'établissements de postproduction ou de professionnels accrédités pour le montage, la correction des couleurs (étalonnage) et l'assemblage ou ceux ayant confié le contrôle créatif à des professionnels pour le bénéfice de ceux-ci seront disqualifiés.
- Les films et les vidéos sont jugés selon la qualité, l'originalité, la réalisation technique et le contenu par un jury composé de professionnels de l'industrie impartiaux. Les décisions du jury sont finales et sans appel. Un conservateur invité sélectionnera les films finalistes soumis à l'examen du jury.
- Toutes les soumissions doivent être étiquetées avec le titre du projet, la durée en minutes ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du cinéaste. En cas de non-respect de ces exigences, l'inscription sera jugée incomplète et inadmissible.
- On fera savoir aux participants si leur projet a été retenu pour être soumis à l'examen du jury. Les finalistes (accompagnés d'une personne de leur choix) seront invités à la séance de projection et à la cérémonie de remise des prix pendant l'édition 2024 de Cinéfest Sudbury, le Festival international du film, qui se déroulera du 14 au 22 septembre. La date et l'heure de la séance seront connues peu avant le début du festival.
- S'ils sont sélectionnés, les finalistes doivent autoriser l'utilisation de tout matériel publicitaire aux fins de promotion.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

1. Nom complet du participant

2. Numéro de téléphone (jour)

3. Adresse de courriel

4. Adresse postale

5. Rôle du participant dans la production (p. ex. réalisateur, acteur, caméraman, auteur, etc.)

6. Durée en minutes
(maximum : 15 minutes)

7. Titre de la production

8. Veuillez inscrire ce film dans la catégorie : Étudiante Ouverte

9. Cochez l'option la plus pertinente (je suis...)

<input type="checkbox"/> Un élève du primaire	<input type="checkbox"/> Un étudiant du postsecondaire
<input type="checkbox"/> Un élève du secondaire	<input type="checkbox"/> Un cinéaste/Participant dans la catégorie Ouverte
Autre : _____	

10. Le film soumis est un projet scolaire : Oui Non

11. J'autorise CTV à diffuser, en partie ou en totalité, le film que je soumetts en relation avec la compétition CTV Best in Short.

Oui Non

12. Veuillez inclure un bref synopsis de même qu'une courte biographie : Pièce jointe

Signature requise en Page 4.

Le soussigné reconnaît avoir lu et accepte de se conformer à tous les règlements apparaissant en page 2. Le film soumis, en tout ou en partie (musique, images, etc.), ne contrevient pas aux droits d'auteur appartenant à quelqu'un d'autre que moi. En participant à la compétition CTV Best in Shorts (pour moi, mes légataires, mes exécuteurs et mes administrateurs), j'accepte, par la présente, toutes les décisions relatives à la diffusion et tient indemne Cinéfest Sudbury, le Festival international du film, les commanditaires de la compétition CTV Best in Shorts (y compris ses sociétés mères, filiales et franchisés), le jury de la compétition, les commanditaires de prix (y compris leurs sociétés mères, filiales et franchisés) de toute responsabilité ou poursuite judiciaire relativement à ladite compétition.

En m'inscrivant à la compétition CTV Best in Shorts, je consens de façon irrévocable à l'utilisation par Cinéfest Sudbury, le Festival international du film (y compris ses sociétés mères, sociétés affiliées, filiales, franchisés, agences de publicité/promotion et/ou fournisseurs de services) du film soumis, de mon nom, de mon lieu de résidence (ville, province), de ma voix, des photographies ou images similaires aux fins de publicité dans quelque média que ce soit (y compris internet). Je consens également à l'utilisation de déclarations de ma part ou qui me sont attribuables en rapport à la compétition CTV Best in Shorts, et ce, sans avis ou compensation.

Signature

Date

Veillez nous faire parvenir un fichier numérique du film en haute résolution (1080p ProRes, .mp4 ou .avi) ou une clé à mémoire USB de même que le formulaire d'inscription dûment rempli à :

Objet : CTV Best in Shorts
Cinéfest Sudbury, le Festival international du film
40, rue Larch, unité 103
Sudbury (Ontario) P3E 5M7

Date limite des inscriptions: vendredi 12 juillet 2024 à 16h30

** Toutes les soumissions doivent être étiquetées avec le titre du projet et le nom du participant.*

Présentateur du festival

Commanditaire principal



(NOTE: Afin de faciliter la lecture de ce texte, nous employons le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les filles et les femmes que les garçons et les hommes.)